

Non à l'austérité et au « pacte de responsabilité »
Ils détruisent notre protection sociale et nos services publics, dégradent nos salaires et nos conditions de travail



Fonction publique, ESR : le discours pernicieux du FN



Les dernières annonces du Président de la République confirment une rigueur accrue et constituent une nouvelle attaque contre la protection sociale des salariés, le service public et ses agents.

Le « pacte de responsabilité » propose d'exonérer le patronat de 35,2 milliards d'euros de cotisations à la branche famille de la sécurité sociale en transférant cette somme vers le budget de l'Etat. Après les multiples exonérations déjà accordées, ce nouveau cadeau au patronat remet gravement en cause notre système de protection sociale. C'est une confiscation pure et simple d'une partie de notre salaire destinée à financer notre protection sociale.

Alors que le gouvernement prévoit de réaliser une économie de 50 milliards, les personnels titulaires et contractuels de l'enseignement supérieur et de la recherche comme tous ceux de la fonction publique subiront de plein fouet les conséquences du « pacte de responsabilité ». Cette mesure amplifie les conséquences de la politique d'austérité que l'on ressent si durement dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche aujourd'hui. Les difficultés budgétaires de nombreuses universités et organismes continuent d'amener des suppressions d'emplois et des gels de postes, des annulations d'enseignements, la dégradation des conditions de travail et d'études et l'augmentation de la précarité. Pour arrêter le sacrifice de générations entières, il est au contraire urgent et impératif que le gouvernement finance les moyens, les postes et la masse salariale nécessaires pour accomplir les missions d'enseignement supérieur et de recherche, avec des titulaires sur toutes les fonctions pérennes et que cesse le blocage des traitements.

Les personnels de la Sécurité Sociale et des allocations familiales, avec leurs syndicats (CGT, FO, CFTC, CGC, CFDT), ont été les premiers à appeler à la grève le 18 mars, pour protester contre les 25 000 suppressions d'emplois des dernières années, l'embauche systématique de CDD au lieu de CDI et pour défendre leur convention collective menacée.

Depuis, au niveau interprofessionnel et dans la fonction publique, les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grève du 18 mars.

Les organisations signataires demandent l'abandon du « pacte de responsabilité » et de toutes les mesures qui en découlent

TOUS ENSEMBLE, faisons grève et manifestons le 18 mars 2014

- Pour l'annulation de l'exonération patronale de 35,2 milliards et le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire ;
- Pour l'annulation de la réduction budgétaire de 50 milliards qui va durcir la politique d'austérité et détruire encore plus les services publics ;
- Pour l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et la revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;
- Pour refuser l'austérité et les réformes dans l'enseignement supérieur et la recherche qui conduisent aux dégradations des conditions de travail et d'études ;
- Pour un plan pluriannuel de création de postes statutaires et pour la résorption de la précarité.

Le 18 mars 2014
les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche sont en grève et manifestent pour l'abandon du « pacte de responsabilité » et la défense de la protection sociale et du service public.

Un contexte favorable aux idées réactionnaires.

Depuis quelques années, le FN qui revient sur le devant de la scène médiatique à travers son changement de présidence, a opté pour une stratégie de gouvernement et de prises de pouvoirs qui le conduit à brouiller les lignes et à avancer masqué derrière une vitrine supposée plus respectable, et plus sociale. Dans cette situation, le monde du travail est clairement devenu une cible privilégiée dans la stratégie du Front National. Dans une période de grave crise économique, avec augmentation de la précarité et du chômage, mais aussi où les différents gouvernements successifs ont multiplié les attaques racistes contre les sans-papiers, les Roms, et n'ont fait que stigmatiser une partie de la jeunesse et les quartiers populaires, il n'est pas étonnant qu'un terrain fertile aux idées nauséabondes du FN voit le jour ! Pourtant, le FN est un véritablement poison pour la société, un ennemi pour l'ensemble du monde du travail, aussi bien dans le privé que dans la fonction publique !

Un Etat fort et autoritaire ! des fonctionnaires aux ordres !

Décortiquer le programme du FN n'est pas chose aisée ; pour une raison fondamentale : pour les fascistes, les questions programmatiques sont secondaires et essentiellement tactiques. Leur vrai et unique programme est l'Etat fort ; entendons par là un Etat où les libertés démocratiques sont fortement restreintes, en attendant d'être liquidées, un Etat où le mouvement ouvrier est muselé, détruit, ou transformé en officine corporatiste ; un Etat où l'idéologie nationaliste et chauvine tient le haut du pavé.

Il est crucial de comprendre cela pour analyser les grandes déclarations du FN concernant les services publics. « La remise sur pieds » de ces derniers équivaut en fait à une re-centralisation absolue des pouvoirs, instituant un contrôle total de tous les grands secteurs. Il n'y a rien d'anti-libéral dans tout cela et voici ce que l'on peut lire dans le projet même du FN :

« 1/ Dans le cycle de formation des fonctionnaires des trois fonctions publiques, l'accent sera porté sur le sens de l'Etat et le patriotisme. 2/ L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) veillera en particulier à recruter des hauts fonctionnaires patriotes. 3/ Les écoles de formation d'agents de la fonction publique devront promouvoir

des stages dans le secteur privé. » .

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le FN s'attaque frontalement à l'ensemble des collectivités territoriales avec baisses d'effectifs à la clé, comme indiqué encore dans leur projet : « Baisse de 2% des dotations de l'Etat aux conseils généraux et conseils régionaux / Transfert progressif à l'Etat des compétences relatives aux transports régionaux et à l'action économique / Les collectivités territoriales devront maîtriser leurs effectifs et présenter chaque année au préfet de leur département pour les plus importantes d'entre elles un plan impératif de réduction ou de stabilisation de leurs effectifs. »

C'est dans cette même logique que le FN, en prétendant combattre la casse des Universités et de la Recherche, propose de revenir sur la loi d'autonomie ou encore de « redynamiser la Recherche ».

Enseignement Supérieur et Recherche : propositions non chiffrées et place belle au privé !

Outre le classique visage raciste du FN, comme ici concernant la politique de logement étudiant : « L'Etat y remédiera en engageant une politique volontariste de construction et en accordant une priorité d'accès à ces logements aux étudiants français », ce qui caractérise particulièrement ce point là est le caractère extrêmement vague du programme FN, non-chiffré, attentiste, voir mensonger !

Par exemple, nous pouvons lire dans le programme du FN que « Le budget de la recherche publique non finalisée sera progressivement augmenté lorsque la situation des finances publiques se rétablira » ou bien encore que « Les contraintes budgétaires ne permettront qu'un accroissement limité et progressif des sommes consacrées à la recherche publique ». Donc, dans un cas on attend que la situation aille mieux, et dans l'autre on nous parle de contraintes budgétaires ! Les décisions budgétaires sont pour les gouvernements et les Etats les révélateurs de leur politique économique et sociale.

Il est donc scandaleux de la part du FN de parler de « contraintes budgétaires » les poussant à un « accroissement limité et progressif des sommes consacrées à la RP », lorsque ce même parti propose, un peu plus loin dans son programme, de purement et simplement augmenter les budgets d'armements : « Revenir à un effort de défense suffisant en parvenant

progressivement sur cinq ans à 2% du PIB nécessaire à la pérennité des programmes, à la modernisation des matériels et au maintien des effectifs. » Leur priorité est donc clair, et le FN n'hésite pas à se mettre sous la coupe du privé pour pallier à ces « contraintes budgétaires » : « C'est donc avant tout par une incitation forte du secteur privé à accroître ses objectifs que cet objectif (augmentation progressive des budgets de la RP) pourra être atteint ».

Pour résumer, l'Etat s'occupe de l'augmentation du Budget de la Défense et on incite le secteur privé à financer la Recherche Publique.

Mais c'est bien cette vision là de la Recherche que développe le FN, celle de la place belle donnée au secteur privé, exprimée à plusieurs reprises dans la partie relative à ce point de son programme : « La préparation de ces assises facilitera les contacts entre les chercheurs : le privé et le public doivent dialoguer au-delà des questions de statut / Le doctorat ne forme quasiment qu'aux carrières universitaires et de recherche et n'irrigue pas suffisamment la vie professionnelle dans le secteur privé / l'effort de recherche nous semble devoir être porté sur des secteurs-clefs pour la compétitivité de l'économie et de l'industrie française dont notamment le développement d'énergies alternatives au nucléaire (énergies renouvelables, mais aussi l'utilisation de l'hydrogène) » Ce dernier point met en exergue la duplicité du FN: En effet, comment promouvoir d'une part « le développement d'énergies alternatives au nucléaire » dans la partie Recherche de leur projet, et dire d'autre part, dans la partie Défense « Réaffirmer et préciser notre concept de dissuasion nucléaire, laquelle demeure le fondement de notre stratégie de défense, la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale. » ?

Le double discours du FN se révèle ici, ainsi que les méthodes qu'il emploie pour arriver à ses fins : contre-vérités, discours caricaturaux, imprécis, sans rigueur, etc...

Ainsi en faisant une analyse de son semblant de programme et de ses dires, en plus d'être un parti raciste, homophobe, sexiste, ce parti se révèle être au service des entreprises privées, des riches et des puissants !

Le FN est un poison pour la société, combattons-le dans tous les domaines de la vie, dans la rue, au travail, et dans les Universités !

Nouveau CNESER : les personnels et leurs représentants ne doivent pas être exclus

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) est en train de préparer les modalités pratiques de la **fusion** du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER) et du Conseil supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT) prévue par la loi LRU-Fioraso du 22 juillet 2013.

Cette fusion aura pour principal effet d'**affaiblir** une instance, le CNESER, que le conseiller social de la ministre qualifiait de « terriblement académique ». Avec un effectif de 100 membres ou plus et des prérogatives élargies pour donner l'illusion que les missions du CSRT seront désormais assurées par le nouveau CNESER, l'objectif réel du ministère est de **mettre la voix des personnels de l'ESR et de leurs représentants élus sous l'étouffoir**.

Trois dispositions concourent à cet objectif :

1. La création d'un **Conseil Stratégique de la Recherche (CSR)** d'où sont **exclus** les organisations syndicales de salariés ainsi que toute représentation des personnels de l'ESR. Directement placé auprès du Premier ministre, le CSR a été installé le 19 décembre 2013. Il a pour mission « de définir un nombre limité de grandes priorités scientifiques et technologiques pour replacer notre pays au premier rang des nations innovantes. »

2. L'installation d'un **Comité pour la stratégie nationale de l'enseignement supérieur** par la ministre le 12 février 2014. « Lieu d'expertise, de consultations et d'échanges » ce comité dont la présidente et le rapporteur ont été ou sont membres de la Conférence des présidents d'université (CPU), contribuera à l'élaboration de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES). Dans ce comité, **aucun** représentant des organisations syndicales de salariés ou de représentant élu des personnels de l'ESR.

3. Pour la composition du nouveau CNESER, au prétexte que la loi précise que ce sont les établissements et communautés qui sont représentés et non les personnels, le ministère semble prêt à imposer une **représentation indirecte** des « représentants des personnels » sans que l'on ait jusqu'à ce jour aucune information sur les modalités de désignation de ces représentations.

Ainsi, dans les deux instances qui doivent dégager les orientations stratégiques de la politique

d'Enseignement supérieur et de Recherche de notre pays d'une part, et dans celle qui doit émettre un avis sur les projets découlant de la politique adoptée et procéder à l'accréditation des établissements chargés de la mettre en œuvre d'autre part, il n'y aurait désormais plus **aucun représentant directement élu des personnels** de l'ESR.

De plus, le ministère semble vouloir réduire le fonctionnement régulier du CNESER plénier à 3 ou 4 réunions par an, en prévoyant que l'essentiel du travail soit assuré par une **commission permanente réduite** à une trentaine de membres.

Ainsi, le CNESER serait vidé de toute substance, laissant le champ libre à la CPU qui s'érige peu à peu en organisation patronale, et aux présidents d'établissements aux pouvoirs renforcés.

Dans le cadre de la territorialisation de l'ESR, le CNESER reste la **dernière instance à caractère national** où les personnels de l'ESR et leurs représentants peuvent s'exprimer collectivement sur les orientations du gouvernement en matière d'Enseignement supérieur et de Recherche et sur la politique menée par leur ministère.

Pour le futur CNESER, la FERC Sup CGT très attachée à un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, démocratique et émancipateur, défend le principe d'une instance nationale de l'ESR où les personnels de l'ESR et leurs représentants élus au suffrage direct, aient la possibilité de s'exprimer librement sur la politique menée par leur ministère.

Pour cela :

- Les représentants des personnels de l'ESR doivent être élus au **suffrage proportionnel direct**.
- Le nombre des représentants des personnels de l'Enseignement supérieur **ne doit pas être réduit** dans le nouveau CNESER, **ni minoré** par la présence de nouveaux élus des personnels des organismes de recherche.
- Un règlement intérieur du CNESER doit être élaboré **par les membres** du CNESER.
- **Pas de réduction** des prérogatives du CNESER et du champ des consultations qui nécessitent son avis.
- Instauration de la capacité d'**auto-saisine** du CNESER.

• Mêmes modalités de travail que le CNESER actuel et **non confiscation du travail** par une commission permanente réduite.

• Droit d'accès et droit de vote de tous les membres du CNESER dans **toutes** les commissions.

• **Droits syndicaux** afférents aux membres élus du CNESER.

Par ailleurs, la FERC Sup CGT s'est inquiétée auprès du représentant du ministère chargé de mener la réforme du CNESER que cette dernière soit **muette sur le CNESER Disciplinaire** particulièrement mis à mal depuis plus d'une année et demi. Il nous a été répondu que cette réforme n'affectait pas le CNESER Disciplinaire.

La FERC Sup CGT n'est pas dupe et observe que si la réforme du CNESER statuant en matière disciplinaire n'est pas à l'ordre du jour de la réforme en cours, des projets ou débats semblent se préparer sur d'autres terrains.

Après plus d'une année d'action et d'expression syndicales, malheureusement dans l'indifférence générale, pour **défendre l'indépendance et le bon fonctionnement de cette juridiction** en situation de déni de justice, la FERC Sup CGT refuse toute prise de pouvoir sur la juridiction, par des Conseillers d'État ou Professeurs de Droit : aucune mise en cause du mode de désignation par élection des juges ou de la présidence ne sera acceptable ; cette juridiction doit demeurer celle de tous les universitaires ! La compétence juridique des Professeurs de Droit et des Conseillers d'État ne saurait servir de prétexte à une mise sous tutelle politique ou technocratique.

La FERC Sup CGT rappelle en outre, en ce qui concerne l'organisation d'éventuels débats nationaux à ce sujet, que les juges du CNESER Disciplinaire sont élus pour exercer des fonctions juridictionnelles et non pour représenter la profession dans la politique législative ou réglementaire ; les conflits d'intérêt ont été suffisamment lourds jusque là pour ne pas en rajouter par confusion des genres et des tâches : **c'est à l'ensemble des organisations syndicales élues par les universitaires** qu'il revient d'assurer cette fonction représentative auprès de l'administration et du gouvernement.

Déclaration des élu-e-s CGT à la CPE du 21 février 2014

Notre université est entrain de se transformer en profondeur. Sa gouvernance, sur prescription ministérielle, veut en faire une entreprise sur le modèle des entreprises privées.

Nous en voulons pour preuve le glissement sensible du langage managérial vers un lexique emprunté à la sphère du commerce et de la finance et sa conséquence majeure : une gestion marquée par une idéologie purement technocratique et les ravages humains qu'elle engendre.

Afin de postuler aux postes qu'ils occupent ou auxquels ils souhaiteraient accéder, les différents personnels ont du passer un entretien.

Cette démarche dénote clairement une attitude désinvolte envers les personnels qui exercent depuis des années et remet en cause leur compétence pourtant reconnue.

L'incertitude durant tout le processus de la mise en œuvre de cette restructuration pour les personnels a causé d'ores et déjà de nombreux risques psychosociaux.

Comme nous avons voté contre le projet ORIGAMU, devant tant de mal être et de défiance chez les personnels, nous voterons contre les propositions mobilités proposées aujourd'hui à la CPE.

Comment pouvons-nous voter, alors que les personnels ne connaissant toujours pas les propositions de l'administration ne peuvent pas nous faire un retour qui aurait éclairé les élu-e-s de la CPE sur la validité de leur entretien et les conséquences sur leur affectation.

Ces propositions, émanent plus d'un choix dicté par la hiérarchie de cet établissement que par l'engagement de chacun de ces acteurs.

Cette vague de fond révèle l'avènement latent d'une aire de développement de la concurrence et de la détérioration croissante du principe de solidarité des uns envers les autres.

Appel à signer la pétition :

Pour la santé et la recherche au nord de Marseille

Le 4 décembre dernier, les directeurs des unités de neurosciences du site Fac Nord de Marseille (NICN, CRN2M et UNIS) et du site de Marseille-Timone (INT et INS) ont été réunis pour parler d'un projet de regroupement des neurosciences à Marseille.

Participaient aussi à cette réunion, le Doyen de la Faculté de Médecine, le Président du Comité Scientifique de la Faculté de Médecine, le Vice-Président Recherche d'Aix-Marseille Université, le Délégué Régional CNRS, le Délégué Régional INSERM et le Correspondant Scientifique Régional INSERM Marseille.

Le Doyen de la Faculté de Médecine a présenté son projet de délocalisation des unités de neurobiologie basées sur le site Nord de Marseille vers le site Timone. Chaque directeur a été invité à donner son avis.

Contrairement à ce que certains tentent de faire croire, les avis ont été contrastés, en tout cas, l'unanimité n'était pas de mise dans l'acceptation de ce projet. En même temps,

comment pouvait-il en être autrement dès lors que les directeurs n'avaient pas eu d'échange avec les personnels directement concernés.

Mais ce n'est pas ce qui les a conduits à organiser un débat avec la communauté scientifique. Bien au contraire, un travail a été réalisé pour convaincre les directions INSERM et CNRS de valider cette délocalisation.

C'est seulement plus d'un mois plus tard, en l'occurrence le 21 janvier 2014, que le Président du Comité Scientifique de la Faculté de Médecine présente officiellement cette délocalisation aux personnels techniques et scientifiques des unités de neurobiologies du site Nord, réunis en assemblée.

Lors de cette AG, les personnels ont été mis devant le fait accompli. L'émissaire hospitalo-universitaire, leur a clairement dit que les « décideurs » avaient validés ce projet, qu'aucun autre ne peut être sérieux,

et que ceux qui n'y adhéreront pas seront à l'origine de la destruction des neurosciences à Marseille.

C'est véritablement scandaleux !

Cette délocalisation n'est accompagnée d'aucun projet scientifique. D'ailleurs, il leur a été précisé que les décideurs comptent sur les agents pour l'établir. Faut quand même oser !

Nos organisations syndicales, qui se sont emparées de ce dossier depuis la mi-décembre, soutiennent pleinement l'action des agents qui s'opposent à cette délocalisation. D'une part, nous ne pouvons concevoir qu'aucune consultation préalable des principaux concernés n'ait été mise en place avant tout décision, d'autres parts, nous partageons les critiques de ce projet formulées par les agents.



Notre intérêt à tous, c'est d'adhérer

NOM :
Prénom :
Portable :
Mail :
Lieu de travail (site/composante/dpt/labo...) :
.....
Corps :
Grade :
Echelon :

A remettre à un militant, ou à retourner directement avec un RIB à la Ferc Sup CGT de l'Université d'Aix-Marseille :



Ferc Sup CGT Université d'Aix-Marseille
Faculté de Saint Charles
3 place Victor Hugo
13331 Marseille cedex 3
Tel : 04.13.55.11.66



Nous vous invitons à lire, diffuser et signer massivement la pétition mise en ligne par les agents :
http://www.petitions24.net/pour_la_sante_et_la_recherche_au_nord_de_marseille